

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS vous est donné, par la soussignée Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance ordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée pour être tenue le 14 décembre 2020 18 h 15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation des procès-verbaux des séances des 23 et 26 novembre 2020
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Adoption du règlement numéro A-7-8 concernant la tenue des séances du conseil d'agglomération de Mont-Laurier
 - 5.2 Adoption du programme régional d'aménagement d'inspection d'entretien et d'évaluation des bornes-fontaines
6. **FINANCES**
 - 6.1 Participation au service de transport adapté du TACAL et approbation des prévisions budgétaires pour l'année 2021
 - 6.2 Prendre acte du dépôt du rapport financier 2019 de Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle et d'un remboursement
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 11 décembre 2020.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate